

Car-Pass

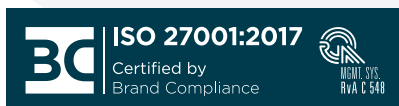


RAPPORT ANNUEL
2021

20⁰⁶21
15 ans Car-Pass

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
CHIFFRES CLÉS 2021	4
1 578 CAS DE FRAUDE EN 2021	6
FAITS ET CHIFFRES.....	8
EN 2021, NOUS AVONS À NOUVEAU PLUS UTILISÉ LA VOITURE	14
15 ANS CAR-PASS	16
QUI EST QUI?	18



L'asbl Car-Pass est l'association qui, en application de la loi du 11 juin 2004 relative à l'information à fournir lors de la vente de véhicules d'occasion, est investie de la mission d'enregistrer le kilométrage des véhicules et les autres informations prescrits par la loi. L'asbl est agréée à cet effet par l'arrêté royal du 4 mai 2006.

Ce rapport met à exécution l'article 2 §2 de l'arrêté royal du 21 février 2005 concernant l'agrément et le contrôle de l'association chargée de l'enregistrement du kilométrage des véhicules.

MOT DU PRÉSIDENT

Chère lectrice, Cher lecteur,

Notre société traverse une période de turbulences, qui se ressent également dans le secteur automobile. Les immatriculations de véhicules neufs ont chuté de 30 % en deux ans. Ce constat est marquant surtout chez les particuliers. En revanche, 2021 a été une excellente année pour le marché de l'occasion. Les chiffres du Car-Pass sont éloquentes. Nous avons délivré près de 840 000 Car-Pass, ce qui constitue un record absolu. Ceci illustre également la confiance croissante des consommateurs, qui montrent un intérêt grandissant pour les véhicules d'occasion de qualité. Le Car-Pass, qui a déjà maintenant 15 ans, y a, sans aucun doute, contribué fortement.

En effet, le 8 mars 2021, l'asbl Car-Pass a soufflé ses 15 bougies et le 1er décembre 2021, cela faisait exactement 15 ans que le premier Car-Pass avait été délivré. Au cours de cette période, Car-Pass a collecté pas moins de 263 millions de relevés kilométriques et émis 12 millions de Car-Pass. De l'avis général, grâce à l'introduction du Car-Pass, la fraude au compteur kilométrique a pratiquement disparu dans notre pays. Je tiens, aujourd'hui, à remercier tous les professionnels de l'automobile qui nous transmettent, chaque jour, les données des compteurs kilométriques et à rendre hommage aussi à tous ceux qui ont contribué à la réussite du développement du système Car-Pass dans notre pays. Au cours des 15 dernières

années, Car-Pass est devenu un nom familier, une évidence, tant chez les professionnels que chez les consommateurs. L'asbl Car-Pass souhaite maintenir sa notoriété et consacre donc chaque année un budget important à la communication, la sensibilisation et la formation.

La seule déception de ces dernières années, c'est la Commission européenne qui n'a pas encore décidé de mettre un système similaire au Car-Pass au niveau de l'Europe. Selon nous, l'euro-commissaire belge chargé de la protection des consommateurs, Didier Reynders, en détient la clé. Je voudrais donc lui renouveler un appel chaleureux pour qu'il mette en place de toute urgence une législation qui protège réellement les acheteurs de voitures d'occasion dans toute l'Union européenne. Nous sommes à sa disposition pour partager nos connaissances et notre expérience et continueront notre travail de lobby dans ce sens.

Ce rapport annuel présente quelles informations précieuses que notre association gère. Par exemple, les données qui permettent de tracer avec précision l'évolution de la mobilité automobile. Je me réjouis donc que la Secrétaire d'Etat Eva De Bleeker prépare un amendement à la loi du 11 juin 2004 qui permettra à notre asbl de partager nos données pour la préparation d'études à des fins historiques, scientifiques ou statistiques. Je suis confiant que le travail législatif sera achevé dans le courant de cette année.

Je remercie également l'ensemble des membres du personnel de Car-Pass pour son assiduité de chaque jour.

Chère lectrice, cher lecteur, vous constaterez que l'asbl Car-Pass ne se repose pas sur ses lauriers et se lance dans de nouvelles tâches d'intérêt général. Pour terminer, vous trouverez dans ce rapport nos conclusions pour l'année passée.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Didier Perwez
Président



CHIFFRES CLÉS 2021

Documents Car-Pass



Nombre de documents
délivrés en 2021

839 890



Nombre de documents délivrés
à l'importation d'un VO

117 590



Nombre de documents
avec rappels ouverts

60 169



Valeur moyenne de
la fraude (km)

61 559



Nombre de cas frauduleux
(très) probables

1 578



Nombre de consultations
d'historique

374 926

Kilométrages



Nombre de kilométrages dans la
base de données le 31.12.2021

263 441 401



Nombre de kilométrages
reçus en 2021

16 555 107



Nombre de kilométrages liés au parc de véhicules actifs (*)

159 013 753



Nombre d'utilisateurs qui ont communiqué au moins un kilométrage

13 426

Véhicules



Nombre de véhicules dans la base de données le 31.12.2021

24 877 011



Parc de véhicules actifs (*)

8 881 978

1km+

Nombre de véhicules pour lesquels minimum 1 kilométrage a été renseigné en 2021

6 448 584



Kilométrage moyen à la délivrance d'un Car-Pass

104 843



Age moyen du véhicule à la délivrance d'un Car-Pass (en années)

9,08

* Véhicule actif : véhicule immatriculé au 31 décembre 2021 et/ou véhicule pour lequel Car-Pass a reçu au moins un kilométrage pendant la période du 30 juin 2019 au 31 décembre 2021.

1 578 CAS DE FRAUDE EN 2021



Une comparaison du kilométrage au moment de la délivrance du Car-Pass avec les précédents relevés kilométriques permet de se faire une idée précise du nombre de cas de fraude, dans la mesure où le compteur est en général abaissé juste avant la vente. Car-Pass reçoit également des relevés kilométriques étrangers provenant du RDW (pour l'importation depuis les Pays-Bas) et des bases de données centrales des constructeurs automobiles, ce qui nous permet de détecter la fraude relative aux véhicules importés. Le constructeur ou le RDW néerlandais a été à même de fournir un relevé kilométrique pour un véhicule sur deux.

Quelque 1 578 cas de fraude au compteur kilométrique ont ainsi été identifiés en 2021. Parmi ces cas, 906 concernaient des ventes intérieures (0,13 % du total) et 672 (1,2 %) une importation de véhicules à destination de notre pays. Le risque de fraude est donc près de 10 fois plus élevé lorsque le véhicule vient de l'étranger, bien que ces voitures soient généralement nettement plus jeunes. Grâce aux données que les constructeurs nous fournissent lors de l'importation, nous pouvons mettre au jour cette fraude sur le document Car-Pass. En moyenne, les relevés kilométriques frauduleux des véhicules belges sont inférieurs de 52 000 kilomètres au kilométrage réel.

Pour les véhicules étrangers, la fraude s'élève à quelque 75 000 km. Lors de l'achat d'un véhicule importé, mieux vaut dès lors examiner soigneusement le Car-Pass. Non seulement le risque de fraude est significativement plus élevé, mais le nombre de kilomètres qui disparaissent du compteur est 50 % plus élevé. Ce tableau montre les dix plus grands cas de fraude, dont le compteur a été abaissé sans vergogne de plus de 300 000 km. La marque Mercedes reste « populaire » auprès des fraudeurs, mais c'est une Renault Kangoo (de 2012) qui arrive en tête de ce triste classement avec une diminution de près d'un demi-million de km.



Les données des constructeurs mettent au jour la fraude à l'importation.



Le risque de fraude est 10 fois plus élevé en cas d'importation que lors de l'achat d'un véhicule belge.



Plus grande fraude en 2021 : 486 240 km de moins au compteur.

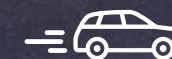
	Marque	Modèle	Année de 1ère immat.	Dernier kilométrage	Avant-dernier kilométrage	Différence	Import
1	Renault	Kangoo	2012	157 736	643 976	486 240	non
2	Mercedes	C 180 CDI	2011	121 290	548 963	427 673	oui
3	Volkswagen	Touran	2012	143 093	542 799	399 706	oui
4	Peugeot	Expert	2011	421 123	800 833	379 710	non
5	Mercedes	Sprinter	2014	100 179	475 008	374 829	non
6	Mercedes	C 220 CDI	2011	100 877	437 171	336 294	oui
7	Renault	Kangoo	2007	56 847	387 634	330 787	non
8	Mercedes	E 200 Bluetec	2015	180 493	504 020	323 527	non
9	Mercedes	E 200 D	1996	77 056	380 200	303 144	oui
10	Mercedes	E 200 CDI	2014	126 216	428 586	302 370	oui



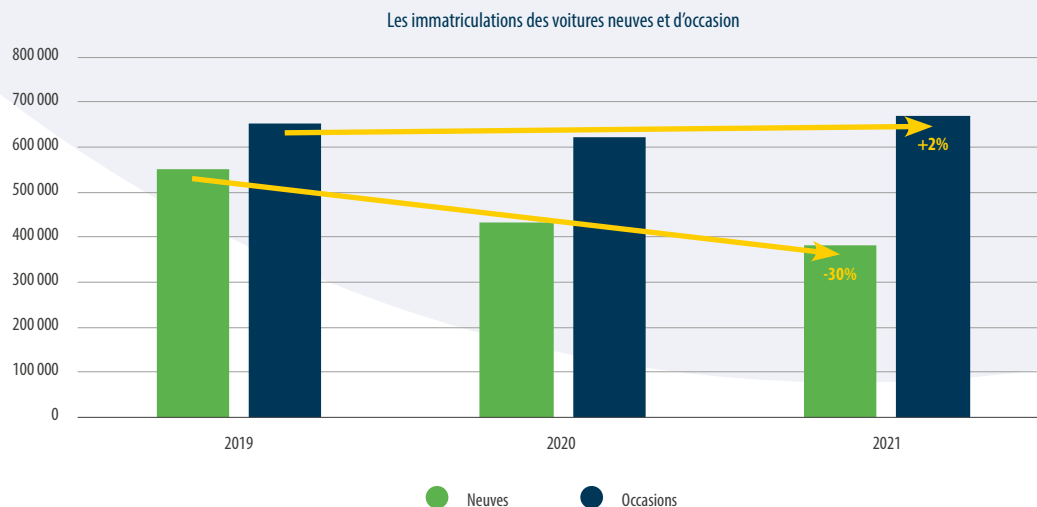
FAITS ET CHIFFRES^(*)

La situation du secteur automobile est tout à fait exceptionnelle. Le marché des véhicules neufs traverse une période particulièrement difficile. En deux ans, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves a chuté de 30 %. La pénurie de semi-conducteurs, qui cause des problèmes majeurs dans la production, est la raison la plus fréquemment avancée. Car-Pass a interrogé 187 entreprises du secteur automobile en septembre 2021. Ils ont constaté que la baisse des ventes de voitures neuves s'expliquait également par l'hésitation des clients particuliers à investir dans les voitures hybrides ou électriques plus coûteuses qui dominent

la gamme des constructeurs automobiles. Ils attendent encore de voir de quel côté souffle le vent. En outre, les entreprises interrogées pointent l'incertitude économique causée par la crise du coronavirus ainsi que les composantes technologiques des nouveaux véhicules, qui ont fait augmenter leur prix, comme facteurs importants du succès du marché de l'occasion. L'année dernière, de nombreux particuliers ont opté pour une voiture d'occasion avec un moteur à combustion classique, ce qui explique l'augmentation de 2 % des immatriculations de voitures d'occasion en 2021 par rapport à l'année 2019 pré-coronavirus.



Les immatriculations des voitures d'occasion ont progressé de 2 % en 2021 par rapport à l'année pré-coronavirus 2019. Celles des voitures neuves ont chuté de 30 %.



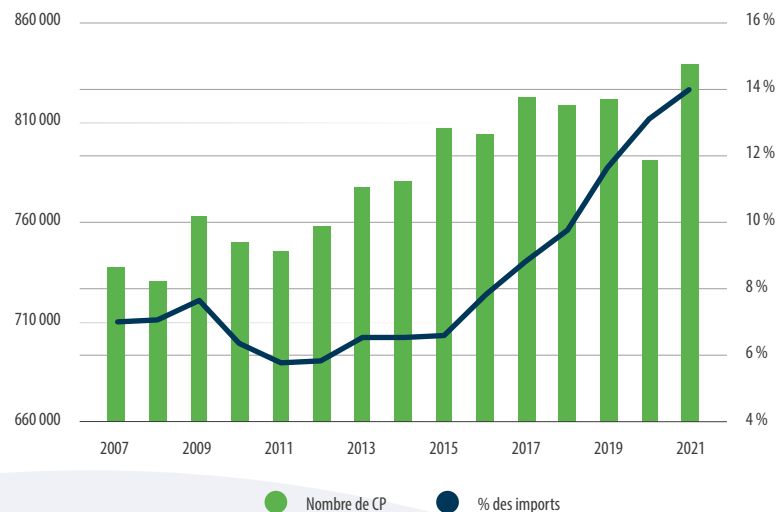
* Les chiffres concernent les voitures (cat. M1) et les véhicules utilitaires légers (cat. N1).

Pour les véhicules utilitaires légers, nous avons même observé une augmentation de 5 % au cours de la même période. La hausse des chiffres signifie également que de nouveaux clients se tournent pour la première fois vers le marché de l'occasion. Ce fait illustre la confiance croissante des Belges dans le marché de l'occasion. L'introduction du Car-Pass aura sans aucun doute apporté une contribution non négligeable à cet égard.

Il est logique que Car-Pass ait surfé sur cette vague de chiffres positifs. L'année 2021 a été une année record absolue avec 839 890 documents Car-Pass délivrés. Jamais auparavant, en 15 années d'existence, l'asbl Car-Pass n'avait délivré autant de documents.

Lorsque moins de voitures neuves sont immatriculées, automatiquement, il y a moins de reprises pour alimenter le marché de l'occasion. Cela est arrivé juste au moment où la demande a augmenté, provoquant une certaine pénurie sur le marché en 2021. De nombreux vendeurs se sont donc tournés vers l'étranger, souvent en Allemagne, à la recherche de voitures appropriées, ce qui a entraîné une nouvelle augmentation des importations. Pas moins de 14,0 % de tous les documents Car-Pass ont été délivrés lors d'un contrôle à l'importation. En 2015, ce chiffre n'était que de 6,6 %. Les importations ont plus que doublé en quelques années.

Nombre de Car-Pass délivrés / Part des imports



Cette situation implique des risques. Selon une étude publiée en été 2021 par le club automobile allemand ADAC, 30 % de toutes les voitures allemandes sont équipées d'un compteur trafiqué. Les chiffres de Car-Pass montrent également que le risque de fraude pour une voiture importée est 10 fois plus élevé que pour une voiture d'occasion belge. Heureusement, la législation belge oblige les constructeurs automobiles et leurs importateurs à communiquer à Car-Pass les relevés kilométriques stockés dans leurs bases de données centrales. Cela permettra de combler (partiellement) le vide avant l'importation et rend la fraude plus difficile. Cependant, tous les constructeurs ne partagent pas ces informations et il s'agit uniquement des relevés kilométriques enregistrés par le réseau officiel de concessionnaires. Tant que l'UE n'adoptera pas une législation probante, basée sur le modèle belge, il restera très difficile de venir à bout de la fraude au compteur kilométrique dans le commerce international des véhicules d'occasion.



**839 890 documents
Car-Pass délivrés en 2021.**



**La part des importations
a augmenté pour
atteindre 14 %.**



Une occasion avait en moyenne 9,1 ans et avait parcouru 104 853 km.

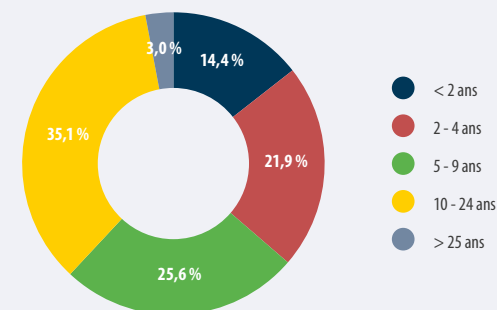


Les données reçues dans le cadre des activités après-vente ont chuté de près de 10 % en 2 ans.

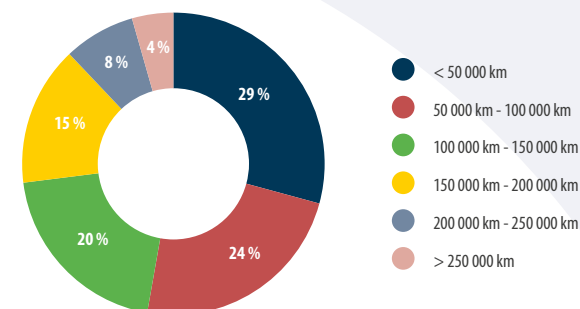
La voiture ou l'utilitaire belge d'occasion a en moyenne 9,08 ans. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à 2020, où la moyenne était de 9,01 ans. En 2008, elle était inférieure à 8 ans. L'occasion moyenne vieillit lentement, mais sûrement. Nous remarquons que plus d'un tiers de toutes les occasions (38,1 %) ont moins de 10 ans. Il existe également une nette différence de profil d'âge entre les véhicules belges et les véhicules importés. Seuls 10 % des voitures belges ont moins de 2 ans, contre 40 % pour les importations.

Il apparaît qu'une voiture d'occasion affiche en moyenne 104 853 km au compteur au moment de sa vente, ce qui représente 3 575 km de moins qu'en 2020. L'impact de la crise du coronavirus, qui n'a fait qu'accélérer la tendance à la baisse des dernières années, se fait ressentir. En 2016, cette moyenne était de 117 382 km, ce qui représente une baisse de 11 % en 5 ans. Au total, 29 % des occasions affichent moins de 50 000 km. De l'autre côté du spectre, 12 % de ces véhicules ont parcouru plus de 200 000 km.

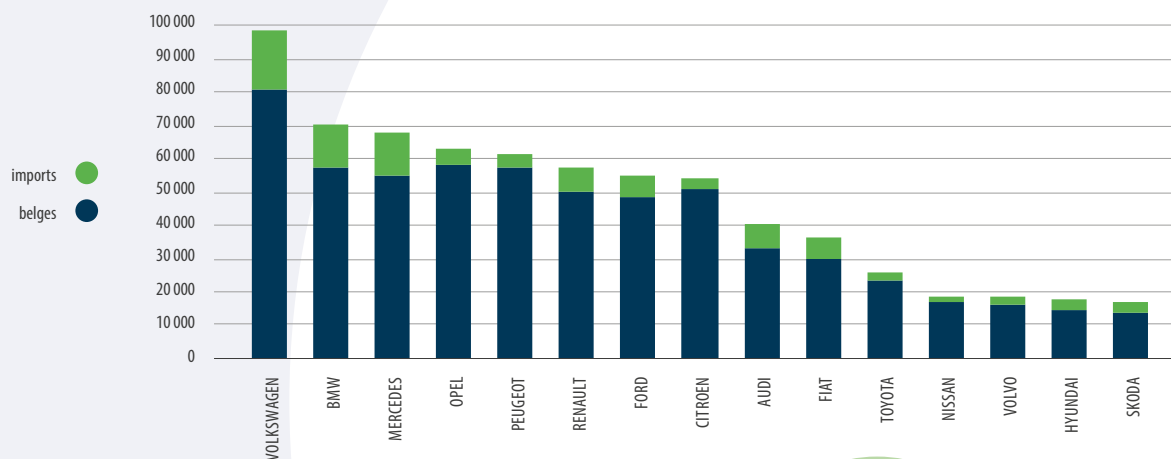
Le nombre de Car-Pass en fonction de l'âge



Le nombre de Car-Pass en fonction du kilométrage



Le nombre de Car-Pass en fonction de la marque



Près de 98 000 documents Car-Pass ont été demandés pour une Volkswagen, qui reste sans conteste la marque la plus prisée sur le marché de l'occasion. Les marques haut de gamme allemandes BMW et Mercedes complètent le top 3. La part des importations pour ces 3 marques est d'un peu moins de 20 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne (14 %). Le champion de l'importation est la marque Porsche : 30 % de toutes les occasions de cette marque viennent de l'étranger.

Source des données	2021		2020		2019		2021 vs 2020		2021 vs 2019	
Contrôle technique	5 810 796	35,10 %	5 545 288	36,54 %	5 611 004	35,12 %	4,79 %		3,56 %	
Professionnels via site web	1 000 004	6,04 %	940 062	6,20 %	1 068 002	6,68 %	6,38 %		-6,37 %	
Professionnels via DMS	8 024 919	48,47 %	7 683 144	50,63 %	8 875 318	55,55 %	4,45 %		-9,58 %	
RDW (Pays-Bas)	171 626	1,04 %	164 843	1,09 %	137 472	0,86 %	4,11 %		24,84 %	
Consultations d'historique	374 926	2,26 %	322 224	2,12 %	285 595	1,79 %	16,36 %		31,28 %	
Constructeurs (importation)	378 422	2,29 %	173 343	1,14 %						
Constructeurs (véhicules connectés)	794 411	4,80 %	345 085	2,27 %						
Total	16 555 104		15 173 989		15 977 391		9,10 %		3,62 %	

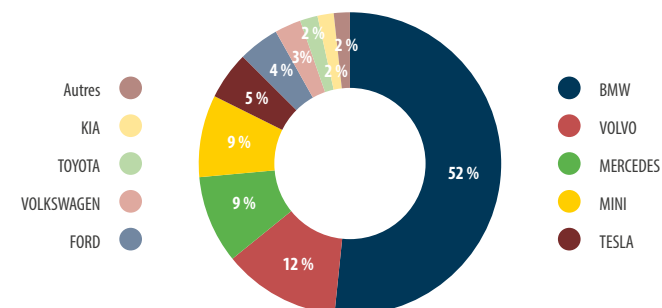
Car-Pass a reçu 16,555 millions de relevés kilométriques en 2021, ce qui représente une augmentation de 9,1 % par rapport à 2020. Après la difficile année 2020, marquée par le confinement du printemps dû au coronavirus, une augmentation était à prévoir. Plus de 8 millions de relevés kilométriques ont été envoyés à Car-Pass par les entreprises du secteur automobile grâce à leur propre système informatique (Dealer Management Software ou DMS), et 1 million ont été saisis manuellement sur le site Internet de Car-Pass. Nous constatons que les données reçues dans le cadre des activités après-vente pures ont chuté de près de 10 % par rapport à 2019. Heureusement, cette diminution est compensée par les données que nous recevons des constructeurs automobiles. Il s'agit plus particulièrement de l'historique kilométrique des véhicules importés et des relevés kilométriques des véhicules connectés issus du parc

automobile belge. Ils représentent 1,17 million de relevés kilométriques. Compte tenu de la part de marché croissante des importations, il est très important que Car-Pass ait accès aux historiques des véhicules étrangers, sinon la porte serait grande ouverte à la fraude. Deux ans après l'introduction de l'obligation légale, la communication de ces données avec la plupart des marques est au point. Pour 48,5 % des véhicules importés, les relevés kilométriques étrangers figuraient sur le Car-Pass, ce qui représente le double par rapport à l'année dernière.

Depuis le 1er janvier 2020, les constructeurs sont aussi tenus de communiquer à Car-Pass le relevé kilométrique de leurs véhicules connectés immatriculés en Belgique et ce, quatre fois par an. Malheureusement, force est de constater que cela n'est

pas encore le cas pour de nombreuses marques. Les discussions sont difficiles et malgré la base juridique, certains fabricants se cachent derrière le RGPD ou d'autres arguments juridiques et financiers pour ne pas devoir fournir ces données. Nous invitons les marques concernées à se conformer rapidement à la législation, car le délai est expiré depuis deux ans. Ces données sont en effet un ajout important aux données que nous recevons de la part des ateliers. En raison de leur grande précision, elles nous permettent de corriger plus facilement les erreurs dans l'historique kilométrique. Ce graphique montre la part des différentes marques dans le transfert de données des véhicules connectés. Elles concernent au total 410 994 numéros de châssis différents.

Données des véhicules connectés: part des marques



Car-Pass a reçu l'historique kilométrique étranger de la moitié de tous les véhicules importés.

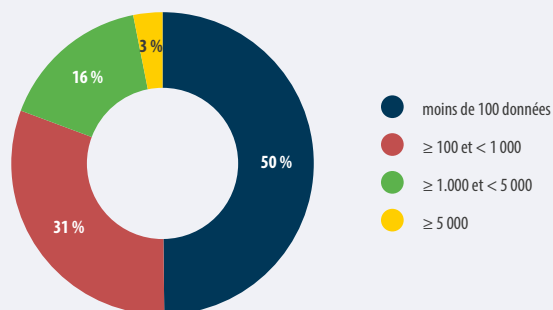
Comme toujours, le contrôle technique est une source importante et stable pour Car-Pass, puisque c'est de lui qu'émanent 35,1 % des données. Le nombre de véhicules importés depuis les Pays-Bas est resté pratiquement inchangé, tandis que le nombre de relevés kilométriques reçus du RDW a augmenté de 1 %.

Le nombre de consultations de l'historique a encore augmenté en 2021 (+ 4,1 %). Les vendeurs professionnels sont en effet tenus de présenter les informations figurant sur le Car-Pass dans leur annonce publicitaire et dans leur showroom également, lorsqu'ils vendent des véhicules d'occasion. Pour ce faire, ils doivent consulter l'historique du véhicule. L'année dernière, 375 000 consultations de l'historique ont été enregistrées. Cette pratique commence à s'établir, même s'il existe encore des sites Internet et des annonces en ligne sans lien vers les données Car-Pass. Car-Pass continue de collaborer avec Traxio et les grandes plateformes d'annonces pour sensibiliser les vendeurs de véhicules d'occasion et les informer, afin d'améliorer la situation. C'est un point que l'Inspection économique surveille de près et pour lequel elle dresse, si nécessaire, un procès-verbal.

Le nombre de professionnels qui ont communiqué des relevés kilométriques l'année passée a augmenté de 3,3 %, pour grimper jusqu'à 13 426. Nous n'avions encore jamais enregistré un nombre aussi élevé. Cette augmentation provient exclusivement des utilisateurs qui communiquent les données sur le site Internet. Ce sont principalement les vendeurs qui sont tenus de demander l'historique du véhicule lorsqu'ils vendent un véhicule. Parmi toutes les entreprises, 37 % utilisent un logiciel DMS pour communiquer leurs données à Car-Pass. Tandis que 63 % envoient leurs données sur le site Internet de Car-Pass. Dans ce cas, il s'agit principalement d'entreprises plus petites. En effet, ce flux ne représente que 6,0 % du volume total de données.

Le graphique ci-dessous le confirme : la moitié de toutes les entreprises ont déclaré moins de 100 relevés kilométriques par an. Seuls 19 % dépassent la barre des 1 000 relevés annuels.

Répartition des entreprises selon le nombre de relevés kilométriques



En 2021, 13 426 entreprises ont transmis des relevés kilométriques. C'est un record absolu.



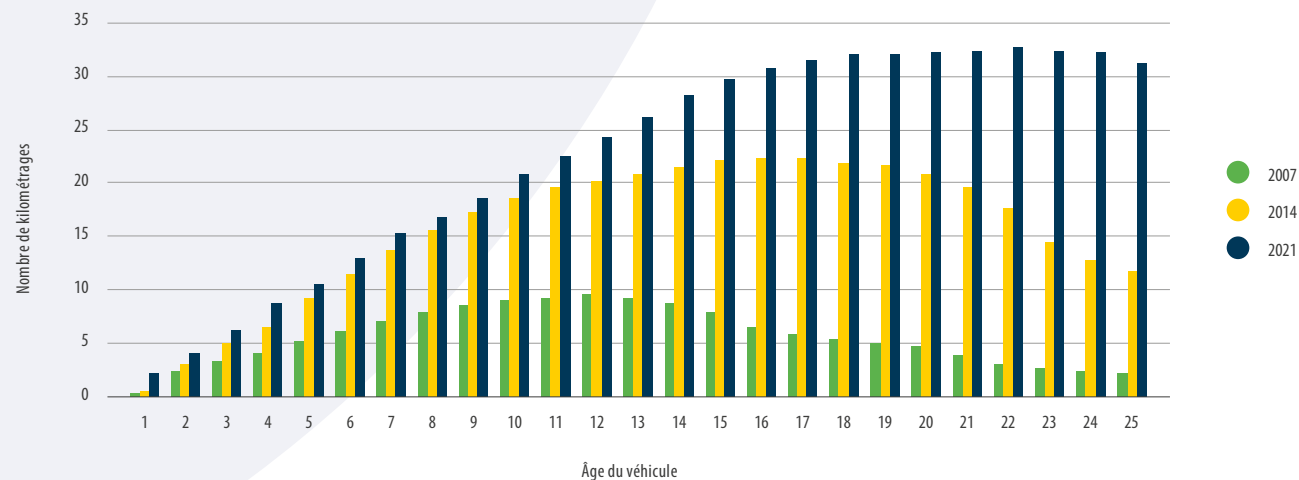
31/12/2021, la base de données de Car-Pass contenait un total de 263,4 millions de relevés kilométriques, dont 159,0 millions concernaient le parc automobile actif.



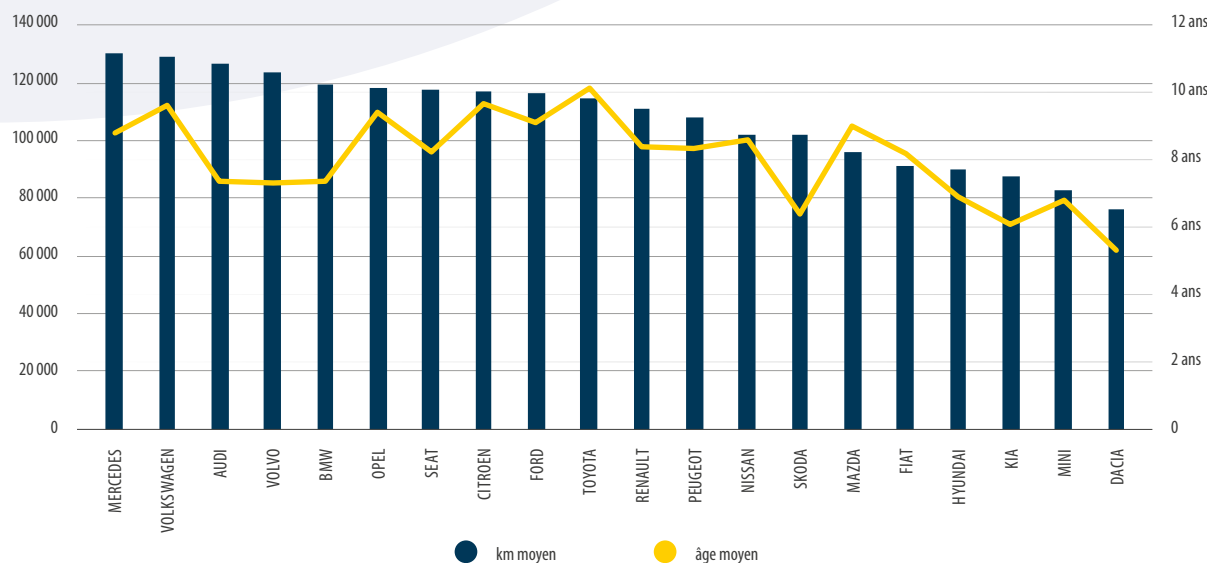
L'historique d'un véhicule actif comporte en moyenne 17,9 relevés kilométriques.

La base de données de Car-Pass grandit au fil des ans. Le nombre de numéros de châssis est passé de 14,8 millions en 2006 à 24,9 millions fin 2021. Au cours des 15 dernières années, nous avons enregistré plus de 263 millions de relevés kilométriques. Parmi ces données, 40 % concernent des véhicules qui n'appartiennent plus au parc automobile belge. Un véhicule issu du parc automobile actif a en moyenne 8,7 ans et son historique contient 17,9 relevés kilométriques, c'est-à-dire 2 par an. La croissance de la base de données est bien illustrée par le graphique correspondant qui indique le nombre de relevés kilométriques par âge du véhicule en 2007, 2014 et 2021. Ce graphique montre une croissance presque linéaire jusqu'à l'âge de 15 ans, où la barre des 30 relevés kilométriques par véhicule est dépassée, puis la courbe s'aplatit. Ce n'est pas un hasard si ce point coïncide avec l'introduction du système Car-Pass.

La croissance de la base de données



Kilométrage et âge moyen par marque



Volkswagen est la marque possédant la plus grande flotte et pour laquelle Car-Pass a enregistré le plus de relevés kilométriques dans sa base de données, à savoir 179 millions. Peugeot, Renault, Mercedes, Opel et Citroën se trouvent également au-dessus de la barre des 10 millions de relevés kilométriques.

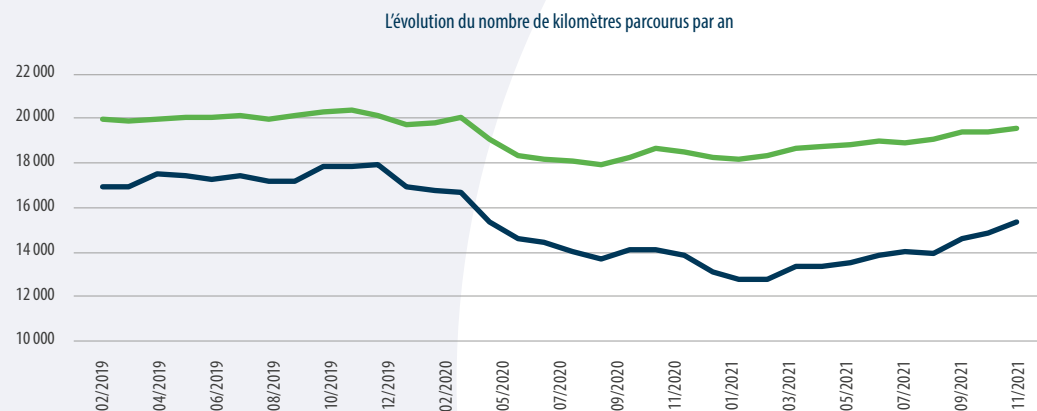
Ce graphique montre la moyenne du dernier kilométrage reçu et l'âge moyen du véhicule à la réception de ces données. Pour le top 10, ce kilométrage varie entre 110 et 130 000 km. Mercedes est en tête du classement, avec une moyenne de 130 222 km au compteur et un véhicule âgé de 8,8 ans, devant Volkswagen et Audi. Les véhicules dont la flotte est relativement récente en Belgique (p. ex. Kia ou Dacia) affichent bien entendu un kilométrage moins élevé.

* Le parc automobile actif se compose de tous les véhicules immatriculés au 31/12/2021 et/ou des véhicules pour lesquels Car-Pass a reçu au moins 1 relevé kilométrique pendant la période s'écoulant du 30/06/2020 au 31/12/2021.

EN 2021, NOUS AVONS À NOUVEAU PLUS UTILISÉ LA VOITURE.

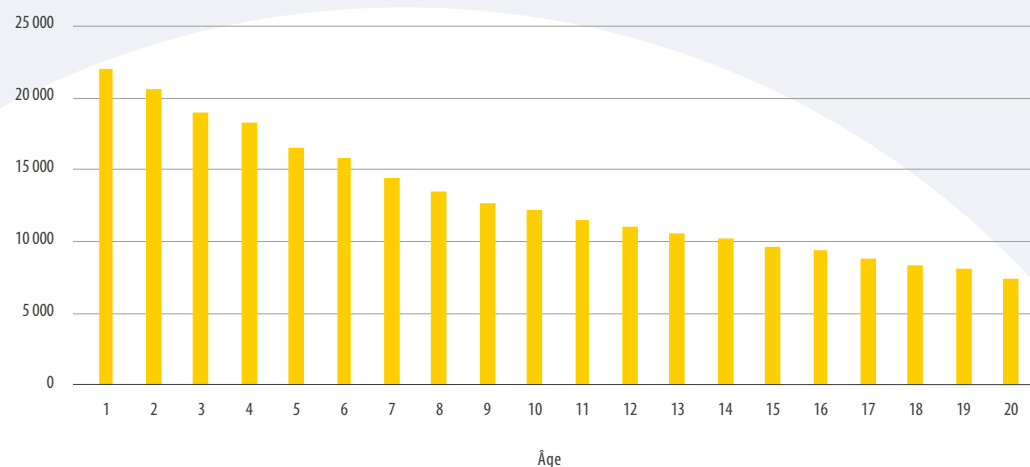
Car-Pass gère le registre central des relevés kilométriques du parc automobile belge et dispose dès lors d'une bonne vue d'ensemble sur la mobilité automobile. L'organisation calcule le nombre de kilomètres parcourus sur l'année pour tous les véhicules pour lesquels elle a enregistré un relevé kilométrique à un mois donné en se basant sur les relevés kilométriques précédents. La voiture particulière moyenne a parcouru 15 384 km en 2021. Ce chiffre confirme que nous recommençons à utiliser davantage la voiture par rapport à 2020 (+11 %), mais aussi que nous n'avons pas encore atteint le niveau antérieur à la crise du coronavirus (-14% par rapport à 2019). Le nombre croissant d'employés qui ont continué à faire du télétravail y est certainement pour quelque chose.

Dans le cas des utilitaires légers, les différences sont moins prononcées. Ils ont parcouru en moyenne 19 537 km l'an dernier, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2020 et seulement 3 % de moins qu'en 2019.



Plus le véhicule est jeune, plus il est utilisé. Dans leur première année, les voitures belges parcourent 22 000 km. Après 11 ans, elles n'en parcourent plus que la moitié et après 20 ans, à peine un tiers.

Km parcourus en 2021 en fonction de l'âge du véhicule



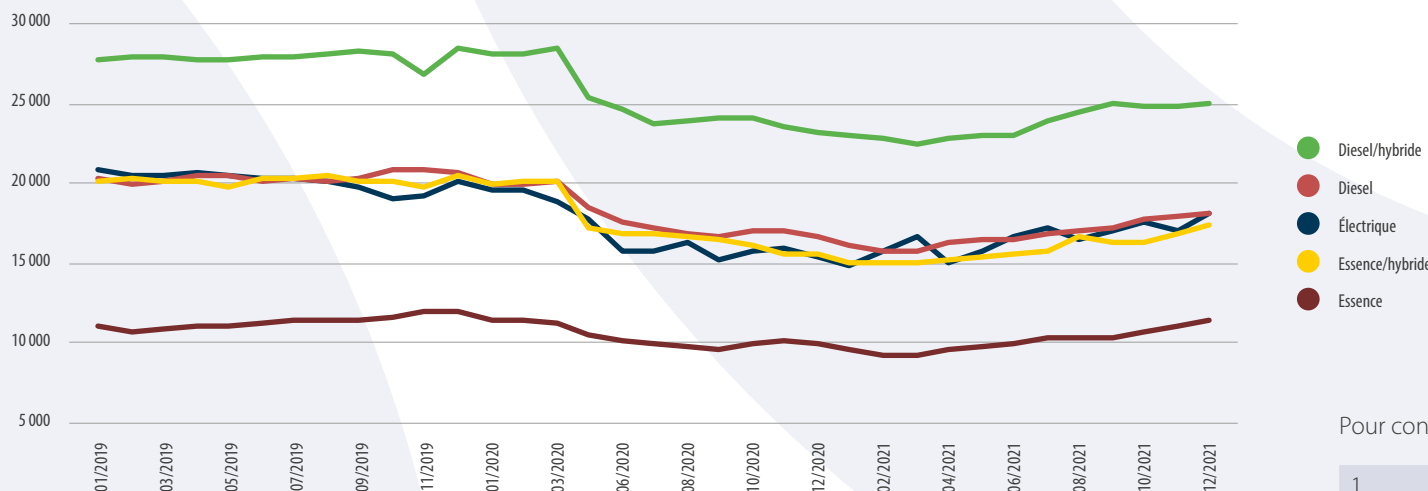
La voiture particulière moyenne a parcouru 15 384 km en 2021.



Si nous nous basons sur la source d'énergie, les conducteurs de voitures hybrides diesel sont ceux qui roulent le plus. Cette information n'est pas surprenante puisqu'il s'agit de véhicules assez récents que l'on retrouve principalement dans les flottes d'entreprises. Ces véhicules ont parcouru en moyenne 25 081 km en 2021. Les véhicules électriques ont également été utilisés de manière intensive. Ils ont parcouru 18 177 km

l'an dernier. Ce chiffre est comparable à celui des diesels ordinaires et des hybrides essence. L'année dernière, la voiture essence moyenne n'a affiché « que » 11 440 km de plus au compteur. Elles ont principalement été immatriculées par des particuliers et sont en moyenne légèrement plus âgées, ce qui explique le chiffre inférieur.

Km/an en fonction du mode de propulsion



Pour conclure, voici le top 5 des marques :

1.	Tesla	20 919 km
2.	DS	20 026 km
3.	Volvo	19 013 km
4.	Mercedes	19 010 km
5.	Skoda	18 438 km

Il peut sembler surprenant que le classement soit mené par les marques Tesla et DS, mais leur parc automobile a moins de 3 ans en moyenne et est donc nettement plus jeune que celui de Volvo et Mercedes, dont l'âge moyen est de plus de 7 ans et près de 9 ans respectivement.



Ce chiffre représente une augmentation de 11 % par rapport à 2020, mais toujours une diminution de 14 % par rapport à 2019, avant la crise du coronavirus.

2006

15 ans Car-Pass





QUI EST QUI?

Assemblée Générale

Membres fondateurs

FEBIAC asbl

Boulevard de la Woluwe 46, boîte 6, 1200 Bruxelles

TRAXIO asbl

Avenue Jules Bordet 164, 1140 Bruxelles

AIBV sa

Boulevard Sylvain Dupuis 235, 1070 Bruxelles

Auto Contrôle Technique sa

Rue Colonel Bourg 118, 1140 Bruxelles

Autosécurité sa

*Zoning Industriel de Petit Rechain,
Avenue du Parc, 4800 Verviers*

Autoveiligheid sa

Brusselsesteenweg 460, 2800 Mechelen

Bureau voor Technische Controle sa

Santvoortbeeklaan 34-36, 2100 Deurne

CTA sa

Ambachtenlaan 10, 3001 Leuven

Keuringsbureau Motorvoertuigen sa

Zandvoordestraat 442A, 8400 Oostende

La Sécurité Automobile sa

Rue Lieutenant Lotin 21, 1190 Bruxelles

Studiebureel voor Automobieltransport sa

Poortakkerstraat 129, 9051 Sint-Denijs-Westrem

Membres associés

Royal Touring Club de Belgique asbl

Rue de la Loi 44, 1040 Bruxelles

VAB sa

Pastoor Coplaan 100, 2070 Zwijndrecht

Observateurs

SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles

SPF Mobilité et Transports

City Atrium, Rue du Progrès 56, 1210 Bruxelles

Conseil d'Administration

Président

Didier Perwez

*Président TRAXIO asbl
Aftersales manager France and Benelux HIDRIA*

Vice-présidents

Katia De Geyter

*Administrateur GOCA Vlaanderen asbl
Administrateur délégué SBAT sa*

François-Xavier Dubois

Administrateur Febiac

Administrateur délégué

ir. Michel Peelman

Administrateurs

Jean-François Bernaerts

*Directeur Customer & Business Development.
D'leteren automotive*

Steven Claus

Used Car Manager Emil Frey Belgique

Olivier Goies

Président du Comité de Direction Autosécurité sa

Administrateurs des membres associés

Geert Popelier

Manager Legal and Public Affairs VAB sa

Patrick Van den Broeck

COO Royal Touring Club de Belgique asbl

Observateurs

Santino Rabau

Conseiller SPF Mobilité et Transports - DIV

Thibault Willaert

*Expert Attaché SPF Economie, PME, Classes moyennes et
Energie*



Car-Pass

Car-Pass asbl est une initiative de FEBIAC, TRAXIO et des entreprises agréées pour le contrôle automobile en collaboration avec le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie et le SPF Mobilité et Transports avec le soutien de Touring et de VAB.

+32 (0)2 773 50 56 - info@car-pass.be - car-pass.be

E.R. : Michel Peelman, Bd. de la Woluwe 46/2, 1200 Bruxelles